

# Retraites : une autre réforme est possible !

### Pourquoi la CFTC est-elle dans la rue?

Parce que cette réforme, précipitée, brutale, insuffisamment débattue, est au final, injuste.

## La CFTC est-elle opposée à une réforme des retraites ?

Pas sur le principe, si elle répare les injustices du système actuel. La CFTC reste favorable à un régime universel par points.

## Y a-t-il vraiment urgence à réformer ?

Non! D'autres solutions de financement existent et qui ont le mérite de répartir plus équitablement l'effort sur les différents acteurs, dont les employeurs. En 2021, le solde du système était positif: les mesures pourraient être étalées dans le temps, avec un équilibrage recettes/dépenses possible à horizon 2035/2040.

En rejetant nos propositions alternatives, le gouvernement choisit délibérément de repousser l'âge légal. Et ça, c'est inacceptable!



#### Peut-on préserver notre système de retraite sans modifier l'âge de départ ? Oui, en :

- encadrant mieux les exonérations de cotisations patronales. En 2023, elles représenteraient plus de 71 milliards d'euros d'argent public. Il faut d'abord réaliser un bilan de ces exonérations dont l'efficacité pose question;
- accroissant les recettes : une hausse d'1,5 point de cotisation sécuriserait les comptes jusqu'en 2027, sans modifier l'âge de départ => 15 € mensuels pour un Smic, répartis entre employeur et salarié;
- augmentant les salaires des femmes ce qui permettrait d'augmenter les recettes du régime.

#### Pour une réforme plus juste, la CFTC propose :

- de renforcer le dispositif en matière d'Emploi des séniors. Un index senior, c'est bien, mais des sanctions pour les entreprises récalcitrantes, c'est mieux!
- de permettre aux salariés les plus exposés de partir plus tôt à la retraite en réintégrant les 4 critères de pénibilité supprimés en 2017 (le port de charges lourdes, les postures pénibles, les vibrations mécaniques et les agents chimiques dangereux).
- d'augmenter le montant du plancher de pension prévu par la réforme.

Pension minimale brute	Montant brut 2023
Proposition du gouvernement : 85% du SMIC Net (85% x 1353€)	1150€
Proposition de la CFTC :	1367€



